CET ÉTÉ À GUITALENS-L'ALBARÈDE...

ALORS ON JOUE….ON MANGE….ON DANSE !!!

- **3 juillet - 21 h**
Concours de belote à la Salle des Fêtes
- **4 juillet - 15 h**
Concours de pétanque en doublette. Inscription devant la mairie.
- **4 juillet - de 20 h à 1 h**
Apéro-concert gratuit (Blues - Rock) Place de la Mairie - Restauration sur place
- **7 août - à partir de 20 h***
« AUBERGE ESPAGNOLE » à la plage
- **21 août - à partir de 20 h***
Apéro-concert au Jardin de la Noria (à côté de la pharmacie) - Restauration sur place

* En cas d'intempérie, repli à la salle des fêtes.

°°° VENEZ NOMBREUX DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR °°°

... ET DANS NOTRE TERRITOIRE

Vous trouverez toutes les fêtes et manifestations dans **le livret « Les estivales »** à votre disposition en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes du Lautrécois et du Pays d'Agout (CCLPA) : **www.cclpa.fr**

LA CASE DE L'ONCLE DOM

Les arbres nous rendent bien des services : ils dessinent nos paysages, protègent nos sols, nous nourrissent, nous abritent du vent d'autan… Ils sont partout dans notre vallée.

Mais les connaissons-nous bien ?

Commençons ici une petite galerie de portraits des plus communs :

Parmi les arbres qui peuplent nos campagnes, il en est un qui devrait nous être particulièrement cher, c'est le **Saule blanc**, l'« albar » qui formait sur les terres humides de la rive droite de l'Agout, en face de Guitalens, une « albarède », une saulaie.

Ses feuilles en forme de pointe de lance, alternées sur le rameau comme pour la plupart des saules, sont vert grisâtre et poilues sur le dessus. Mais les soies qui couvrent le dessous lui donnent cette couleur blanchâtre qui lui a valu son nom.

Il porte sur le même pied des fleurs mâles en grappe jaune (les chatons), qui au printemps dispersent leur pollen dans le vent, puis tombent rapidement et des fleurs femelles, plus discrètes.

Son bois est tendre, facile à travailler et se courbe facilement, mais c'est surtout pour la vannerie qu'on l'a souvent taillé en « têtard » pour obtenir des branches fines et souples : **l'osier.**
Les vieux têtards deviennent creux, offrant un abri propice aux chouettes et aux chauves-souris.

Enfin, il convient de mentionner que la nature faisant bien les choses, les saules qui poussent dans les marais où on attrapait autrefois les « fièvres » possèdent une écorce antirhumatismale et fébrifuge (qui calme la fièvre).
Il contient en effet à l'état naturel de la salicyline et de l'acide salicylique, entrant aujourd'hui dans la fabrication de l'aspirine.

À suivre dans chaque prochaine feuille estivale…..

Dominique THIERRY

BENOÎT S'EN VA, JULIE ARRIVE

Contre toute attente, notre secrétaire de Mairie, **Benoît PEUGNIEZ** s'en est allé exercer ses brillantes compétences administratives à **la CCLPA voisine** en recherche d'un instructeur de permis de construire.
Et c'est Benoît qui a été retenu à ce poste. **Bon vent Benoît !**

Une toute jeune remplaçante expérimentée, compétente et souriante n'a pas tardé à pointer le bout de son nez pour notre plus grande satisfaction. **Julie BOUTIÉ** est donc maintenant la nouvelle collègue de travail de Sabine Faure. **Bienvenue Julie !**

Une petite cérémonie bien sympathique, avec les membres du conseil et les agents municipaux, a scellé cette transhumance printanière.

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À :

Nolhan ANDRIEU
Louane CAMPS
Maxime LACROUX

FÉLICITATIONS À :

Eléonore DUMARCHE et Benoit JOUGLA
Elodie PETITOT et Sébastien GUITTON
Stéphanie NOUXET et Patrice TERRATS

ILS NOUS ONT QUITTÉ :

Aimé BONNET
Doria FABRE,
Denise JULLIE
Pierre PERIN

STATU QUO SUR LA FISCALITÉ

Depuis le 1er janvier 2015, **la compétence voirie revêtue,** hormis les rues en agglomération restant à la charge des communes, a été intégralement transférée à la Communauté des Communes du Lautrécois-Pays d'Agout (CCLPA). Ce sont environ 100 km de routes supplémentaires qui sont aujourd'hui à sa charge. **Les services de l'Etat ont parallèlement cédé l'instruction des permis de construire aux communautés de communes à compter du 1er juillet 2015,** sans la moindre compensation financière. Notre communauté n'a pas souhaité répercuter la charge financière de cette nouvelle mission sur les communes membres, ce qui est loin d'être le cas général dans le département.

Voilà pourquoi **la CCLPA a dû voter ses taux d'imposition à la hausse,** sachant toutefois que l'incidence financière sur les foyers fiscaux reste tout à fait raisonnable.
Il s'agit donc d'un **transfert de charges entre les deux collectivités** qui devrait se traduire par une baisse de notre fiscalité communale.

De gros travaux d'effacement des réseaux de moyenne tension attendus depuis très longtemps sur le quartier d'en Pélissou et le hameau de Cocagne, nous ont obligé à **investir plus largement sur la voirie et tous les réseaux basse tension, éclairage public, téléphone, eau potable, égouts et assainissement.**
Les coûts importants de ces investissements s'ajouteront à la réparation du chemin communal de la Tannerie dûs à un éboulement pendant les intempéries de 2013.

Vous comprendrez mieux la raison pour laquelle **nous ne baisserons pas nos taux d'imposition sans toutefois les augmenter.**

INCIVILITÉS

Parmi les incivilités désagréables à l'entourage qui les subit, il en est que l'on pourrait qualifier de vénielles. La chose devient bien plus grave lorsqu'il est porté atteinte aux biens d'autrui, notamment à l'aide d'une arme à feu et avec la ferme intention de nuire.

C'est exactement ce qui s'est produit dans l'après-midi du vendredi 5 juin sur notre commune dans les champs de Raymond Gardelle, chemin de Moscou à hauteur du Treil. **Pas moins de six impacts** ont été constatés crevant les 2 pneus, la dalle photovoltaïque, la tourelle et le tuyau de l'arroseur. Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Vielmur. **Tout témoignage sera le bienvenu.**

NOUVEAU : IL MANQUAIT… IL EST ARRIVÉ !

Un livret d'accueil des nouveaux arrivants dans notre commune est à la disposition de tous. Il vous présente la commune, les élus, les services publics, les associations et commerces de notre village.
N'hésitez pas à venir retirer un exemplaire au secrétariat de la Mairie, à partir du 15 juillet.

BIENTÔT, UN CABINET MÉDICAL TOUT BEAU, TOUT NEUF !

La municipalité projette d'installer un cabinet médical à côté de l'Agence Postale Communale, dans le bâtiment de l'ancienne poste, qu'elle a récemment racheté.
Le maître d'œuvre Didier Rivière nous a présenté un projet intéressant d'un point de vue écologique mais aussi financier.

En effet, ce bâtiment consommera très peu d'énergie. Il pourrait même être à **énergie positive,** c'est-à-dire en produire plus qu'il n'en consomme. Pour ce faire, l'isolation thermique sera particulièrement soignée, ce qui permettra en outre de bénéficier de soutiens financiers de l'Europe et de l'Etat. Tous deux interviennent en raison des efforts sur les dépenses d'énergie, mais aussi de par la mutualisation des services et le maintien des services de santé en zone rurale.

D'autres partenaires nous soutiennent : la Région, sur le volet énergie et sur l'accessibilité, le Conseil Départemental sur les projets des collectivités.
Nous bénéficions également d'une subvention de 15 000 € de La Poste en raison de cette mutualisation de services. À ce jour, deux financeurs ont répondu favorablement. Nous restons en attente d'autres attributions.

LES TRAVAUX D'EN PELISSOU. LA FIN EST PROCHE…

Encore un peu de patience et ce secteur un peu oublié, se trouvera embelli et rénové grâce aux divers corps de métiers qui se sont succédés depuis quelques mois.

Saluons au passage tous ces laborieux employés qui ont œuvré par tous les temps pour que ce quartier fasse peau neuve et procure à tous les En Pélissois une meilleure qualité de vie.

LES ATELIERS MUNICIPAUX

Après plusieurs années de travaux, les ateliers municipaux sont terminés.
Le matériel communal est maintenant sécurisé et nos employés ont enfin un local bien aménagé.

L'ÉCOLE… L'HEURE DE LA SORTIE

L'année scolaire se termine pour nos chers bambins.
Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les écoliers, aux enseignants ainsi qu'au personnel du SIRP.

Carnaval du 28 février 2015

LA BONNE NOUVELLE

Compte tenu de l'augmentation des effectifs (estimés à environ 120 enfants en septembre 2015), nous bénéficierons dès la rentrée d'une ouverture d'un poste d'enseignant.
Une troisième classe sera donc créée dans l'école de Guitalens-l'Albarède, deux autres classes restant situées à Serviès.

LES MARCHÉS DE COCAGNE

Le marché des producteurs a toujours lieu le 3ème dimanche des mois de Septembre à Juin.

Durant la période estivale, le marché aura lieu un dimanche sur deux du 1er juillet au 31 août, soit les **12 juillet, 26 juillet, 9 août** et **23 août.**